

Conditions de la Gazette :

L'ABONNÉ paraît les *Mardi, Jeudi, et Samedi*. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou les correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant six mois d'avance. Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année: les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St-Charles, chez le juge Morel Guiramaud.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Atakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

POUR LIVERPOOL,

Le navire anglais, *St. Solier*, doublé en cuivre, **DAVID CANON**, capit. Hubbard, est maintenant prêt à recevoir un chargement pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à **Andrew Lechart & Co.** 25 oct.

A Frères,

La goëlette *POMONE*, capitaine A. MAUX, arrivera au bassin dans quelques jours. Elle est solidement construite, et toute neuve. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à **F. Maber.**

POUR NEW-YORK,

La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit:

Le navire *KENTUCKY*, cap. Rathbone.

Le navire *TALMA*, capt. Marshall.

Le navire *ILLINOIS*, capt. Waterman.

Le navire *TENNESSEE*, capt. Fowler.

Le navire *LOUISIANA*, capt. Faicé.

Le public peut compter sur l'embarquement dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixée au 1er et 15 de chaque mois.

Foster & Hutton.

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur, au commandement de M. COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 8 heures, et de Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à **John Hagan & Co.** 1er septembre.

POUR LE BAYOU SARAH,

Et aux Rivières, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements.

Le bateau à vapeur à simple propulsion, *FLORIDA*, capt. C. LAURET, part d'ici tous les Dimanches à six heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Mercredis à six heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à **Joseph T. Bauduc.** 1er sept.

ES sousignés ont reçu par le navire *l'Extio*, un bel assortiment de coutellerie fine, de la fabrique du fameux *Beadler*, qui a obtenu plusieurs brevets d'invention et de perfectionnement; en outre, des taille-plumes, avec un rafraîchisseur, des rasoirs danois et à cuir à l'indien; des pots de pâte végétale savonneuse, destinés à attendrir la barbe et faciliter les opérations du rasoir; de la pâte minérale pour donner aux rasoirs une ardeur constante.

De l'extrait d'eau de Cologne extra-superfine et dans de superbes flacons octogones; des nécessaires pour hommes &c.

Il reste encore aux sousignés trente barriques d'excellent vin de Bordeaux et qu'ils vendent que \$34.

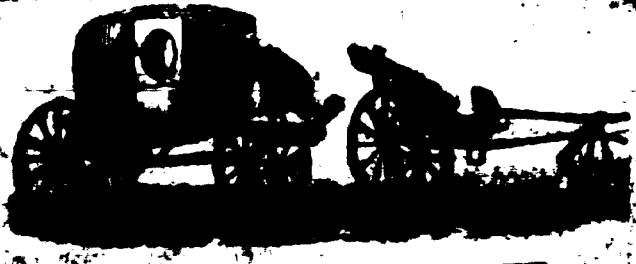
Outre leur librairie littéraire et d'éducation, ils ont un très-grand assortiment de jouets d'enfants en gros et en détail, et de tout des livres en lecture.

18 oct **CH. JOURDAN & co**

AUX AMATEURS D'HUITRES.

EXCELLENTES *St. Pierre* à vendre chez **A. MICHOD.**

100 rue de la Levée No. 67



J. B. JOINAU, SELLIER ET CARROSSIER.

PREVIENT ses amis et les habitants, qu'il tient son atelier dans la rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, dans l'emplacement ci-devant occupé par Mr. Languedo, où il entreprendra toute espèce d'ouvrages concernant son état, ainsi que les raccommodages. Il prévient en outre qu'il tiendra constamment des Harnais de voitures, de charrettes, &c. dans les genres les plus modernes et solidement travaillés, aux prix les plus modérés. oct

Changement de domicile.

J. B. FAUCHET prévient le public qu'il a transféré son atelier, rue Condé entre les rues St. Anne et Madison, où il continue à entreprendre toute espèce d'ouvrage concernant sa profession, et à des prix modérés. 16 oct—3

Esclaves marrons détenus en Prison.

A BAYON-ROUGE :

Un nègre nommé *Bib*, âgé d'environ 25 ans, se disant appartenir à M. Hagan de la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé *Tom*, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant deux cicatrices sur le côté gauche du cou, et une autre sur la figure. Il se dit appartenir à Mr. Jean-Baptiste, demeurant à environ 9 milles au-dessus de la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé *Moses*, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 28 ans, ayant une cicatrice sur le front, teint jaune. Il se dit appartenir à Mr. John Lee, à la Nouvelle-Orléans.

Un nègre nommé *William*, taille de 5 pieds 6 pouces, âgé de 29 ans. Il se dit libre.

Un nègre nommé *Louis*, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 32 ans, ayant deux petites cicatrices sur le front. Il se dit appartenir à la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé *Enoch*, taille de 5 pieds 11, âgé de 22 ans. Il se dit libre.

Un griffon nommé *Aaron*, taille de 3 pieds 7 pouces, âgé de 35 ans, se disant appartenir à Mr. John Thompson.

110 ballots marchandises, récemment reçus, parmi lesquels il y a :

- Coton de 3-4 et 4-4,
- Idem écar 3-4 et 4-4,
- Gingas, Plaids, Tickings,
- Mouchoirs, toile d'Irlande,
- Rubans, batiste, peignes,
- Toile de Russie, osenbourg,
- Couvertures, &c.

4 sept **S. W. OAKLEY & Co.**

COLLEGE LOUISIANAIS.

AVIS.—Mr. Cuvelier voulant remplir du mieux possible les engagements qu'il a pris dans son prospectus, croit de voir prévenir les parents de ses élèves qu'il s'est adjoint des professeurs qui ne peuvent rien laisser à regretter. Mr. Guillot, déjà connu pour avoir professé avec succès dans cette ville, s'est chargé des cours de Latinité et de Mathématiques, et Mr. Perré, de la ville de New-York, par ses écrits, s'est chargé des cours de langue Française et de Littérature, assortis que ces études seront, ainsi que les autres, suivies avec le plus grand soin.

Mr. Cuvelier saisit cette circonstance pour prévenir les parents de ses élèves ainsi que le public, que les exercices militaires qu'il avait annoncés dans le prospectus de son établissement, et qu'il avait suspendus à cause des grandes chaleurs, auront lieu trois fois la semaine, au lieu d'une seule, et qu'ils recommenceront à dater du 1er. Octobre prochain. 13 sept—3

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—10,000 pieds de BOIS d'acajou de St. Domingue (Nissan) qualité supérieure.

Plus, 20 sacs de Cassz de cette année.

Legriel & Henry.

A LOUER.

TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encoignure de la rue Madison, et de bons magasins avec entrées, deux cuisines à étages, &c. Deux autres maisons à étages, situées dans la rue Madison, joignant les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement.

Pour les conditions s'adresser au sousigné, à la Branche Banque des Etats-Unis 1er sept **P. N. HUGON.**

SUCRE du pays, en boucauds, de bonne qualité, à vendre par **J. MAGER.** 13 sept

UN marin étranger ayant laissé, il y a environ une semaine, dans une arberge de cette ville, un COFFRE contenant du linge de matelot et ne pouvant se rappeler l'endroit, prie la personne chez qui il a été déposé, de le faire transporter à l'adresse de Mr. Keller, rue de l'Hôpital, où il obtiendra une récompense de dix piastres. 23 octobre—3



WHEATON & JOHNSON, viennent de recevoir de New-York, par le navire Tennessee,

60 caisses de Chapeaux, Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison; le tout à un prix raisonnable, pour du comptant ou de bons billets. 1er sept

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$6 00 le baril, d'après le tarif des boulangers devant donner, pendant la semaine prochaine, quarante-cinq onces de pain pour un escalin.—Nouvelle-Orléans, 2 Nov. 1827.

J. Rogignac, maire

DOUBLONS—60 Doublons Colombiens, à vendre par **T. Toby.** 1er sept

Demande d'un Apprenti.

ON a besoin à cette imprimerie d'un jeune homme d'environ 16 ans, très-actif et intelligent, parlant l'Anglais et le Français, pour lui apprendre l'art d'imprimer. Il recevra des gratifications raisonnables. 13 sept

Lettres sur le Mexique,

ou

Sucre du Voyageur.

CONTENANT des détails sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Mexicains; des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie tant commerciale qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines.—Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a parcouru le Mexique en 1826 et 1827.

Cet ouvrage se distribue par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, qu'on pourra ensuite faire relier en un ou deux volumes. Chaque pamphlet contiendra une ou deux lettres; il en sera imprimé un ton les quinze jours, et vendu au prix de 2 escalins. On pourra s'en procurer aux librairies de Mrs. B. Levy, A. L. Boismare, et C. Jourdan & Co.; à la pharmacie de Mr. Blanchet, et à l'imprimerie de cette feuille.

A Donaldson, chez F. Bosc. 1er septembre

Le sousigné étant ici l'agent de Mr. Wm. Prince, de New-York, informe les personnes qui désireraient faire venir des arbres fruitiers, des arbustes et plantes d'agrément, ou des fleurs, qu'il lui remettrait leurs ordres écrits, il se chargera de les faire exécuter avec promptitude et beaucoup de soin dans le choix.

DESMARE,

Rue St. Philippe No. 178, ou à la Banque de la Louisiane.

N. B. Il a sousigné dernièrement de Mr. Prince quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs. 1er sept

POIN—150 balles Poin, à vendre par **A. BIJOTAT,** rue Toulouse No. 188 1er sept

A VENDRE, 2 balles de rognon qualité supérieure, 9 caisses bas de coton pour femmes; à vendre par **Curell, Lessassier & Kishaw.**

MARCHANDISES—En débarquement de ce navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les sousignés, 25 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étiquettes imprimées, 3 ditto mouchoirs de soie, 3 ditto mouchoirs blancs, de coton, 2 ditto matelines bleues, 3 balles bas de coton, couleurs assorties, 1 ditto couvertures à la rose, 1 ditto flanelle rouge, 6 ditto osenbourg. Ces marchandises, avec ce qu'il y a de plus récemment formé un assortiment complet, qu'ils offrent à des prix raisonnables.

Soher, Goodman & Co.

No. 40 rue de Chartres

Confitures de la Havane. Le sousigné vient de recevoir du brick *Golden Grove*, un assortiment complet de Confitures, proprement arrangées dans des boîtes de 6 et 12 verres, parmi lesquelles il y en a de citrons, gingembre, vanille, limons, oranges et goyaves. Il vend aussi du jus de citrons, par barils, gallons et bouteilles.

Wm. Smith, rue Bienville, 43

A VENDRE, en débarquement de la galiote *Mélanie*, capitaine Masel, 4 balles soieries oucands crème de turtre, 3 do. verdegins. 1 sept **H. Perret & Charbonnet.**

A VIS.—Mr. PICHON a l'honneur d'informer le public et particulièrement les parents de ses élèves, qu'à dater de Mercredi prochain (24 Octobre), la langue anglaise sera régulièrement enseignée dans son établissement par Mr. Marius Hanchbrough. PRIX: \$3 par mois.

N. B. Cours de tenue des livres. 24 Octobre—3

LETTRES de change sur Boston, à vendre par **J. A. MEILL.**

LOTÉRIE

De l'Eglise Catholique de L'ETAT DE LA LOUISIANE.

2d. CLASSE.

Autorisée par l'Etat de la Louisiane. Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Devant être tirée en Novembre.

PROSPHOTOS.

1 Lot de... \$10,000 est... \$10,000
1 Lot de..... 8,000 est..... 8,000
1 Lot de..... 6,000 est..... 6,000
1 Lot de..... 6,000 est..... 6,000
1 Lot de..... 5,000 est..... 5,000
1 Lot de..... 4,000 est..... 4,000
6 Lots de..... 1,000 est..... 6,000
12 Lots de..... 500 est..... 6,000
156 Lots de..... 100 est..... 15,600
780 Lots de..... 10 est..... 7,800
7800 Lots de..... 6 est..... 46,800
8,760 Lots { 24,360 billets } 121,800
18,600 Blanches { à 5 piastres }

24,360 billets à \$6

Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restants, au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er., 2me. et 3me. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	\$8000
2, 1 et 3	6000
3, 3 et 1	6000
3, 1 et 2	5000
3, 2 et 1	4000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivants—2, 3, et 4, dans quelqu'ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 1000

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 500

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 100

Tous les autres billets, au nombre de 700, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à 10

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 6

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre que celui qu'il aura obtenu

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

J. F. HIBETTY,

Commissaire.

L. POTTIER,

Administrateur Ayant fourni caution. Tous les ordres doivent être franc de port et seront exécutés avec promptitude S'adressant à

J. C. VANDYKE—Agent,

1 sept No. 106, rue de Chartres.

A VIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, habitant dans l'Etat de ce Etat.

Le sousigné, adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux caboteurs, pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des rues Conti et de la Levée No. 43, où l'on délivrera les licences licencées pour douze mois, au taux qui ont été prescrits de la Législature, approuvés le 18 Février 1823, conformément à l'acte intitulé "Acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses annuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets" approuvé le 25 avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves, des marchandises, hors des limites de cette cité, qu'il servira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il a placé, dans chaque bureau, un agent de surveillance. L'amende est de \$50 à 100.

25 octobre—12 **J. L. JENNY.**

EVS. DUFOUR, marchand tailleur, rue de Chartres No. 133, à côté de la Bourse Hewlet, prévient le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de DRAPS superflus et CASIMIRS.

20 octobre—3